Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 29 (1903)

Heft: 4

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mité central, à titre de renseignement, du rapport de la première commission du béton armé et d'autres pièces avait été décidé a l'unanimité; c'est à la majorité qu'il aurait fallu écrire.

Le Secrétaire.

Ecole d'Ingénieurs de Lausanne.

Au semestre d'hiver 4902/4903, l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne compte 457 étudiants réguliers, qui se répartissent comme suit:

en 1re année,			54 élé	eves,	dont 9	es,	
en	2e	»	40))	5))	
en	Зе))	36))	2))	
en	7e	semestre	27	D	9	"	

La 2º année compte 17 constructeurs et 18 mécaniciens et électriciens.

La 3^e année compte 23 constructeurs et 11 mécaniciens et électriciens.

Le 7° semestre compte 19 constructeurs et 6 mécaniciens et électriciens.

Répartition d'après les pays d'origine.

	nep	ur	uu	ne	a aj	ores t	es pays a origine.	
I,	Vaudois					66	Report	8
	II. Confé	déi	és	:			Hollande	1
	Genève					1	Grande-Bretagne	6
	Neuchâtel .		,			6	Autriche	2
	Valais					2	Italie	0
	Thurgovie.					2		5
	Schaffhouse					1	Grèce	7
	Tessin					1	Bulgarie	9
	St-Gall					1	Roumanie	4
	Zurich					3	Russie 1	2
	Total					17	Turquie	3
	III. Etrar	ige	rs:			Colombie	2	
	France					5	Brésil	3
	Allemagne.					2	Java	1
	Luxembourg					1	Egypte	1
	A report	er				8	Total 7	4

Le *Cours préparatoire* annexé à l'Ecole d'ingénieurs compte au semestre d'hiver 1902-1903 31 élèves réguliers, qui se répartissent comme suit d'après les pays d'origine:

LIX	sacire comme a	cero	Ci ci	Pire		Pe	200000				
Ι.	Vaudois					3	Repo	rt			. 5
	II. Confé						Espagne				
	Zurich					1	Italie .				2
	St-Gall						Autriche				1
	Neuchâtel .					2	Grèce .				2
	Total					4	Roumanie				
	III. Etra	nge	ers	:			Russie .				9
	France					1	Turquie				1
	Allemagne.										
	A reporte				1	-	То				

Association des Anciens Elèves de l'Ecole des Beaux-arts de Paris.

A la suite d'un banquet qui réunissait à Genève les anciens élèves de l'Ecole des Beaux-arts de Paris, ceux-ci viennent de se constituer en société, sous la dénomination d'Association des Anciens Elèves de l'Ecole des Beaux-arts de Paris (A. E. B. A.).

Cette association a pour but de resserrer les liens de camaraderie qui ont pu unir les élèves de mêmes promotions et de créer des rapports entre ceux de promotions différentes.

La cotisation est fixée à 5 fr. par an. Le bureau sera nommé tous les deux ans dans une ville différente (Genève, Lausanne,

Berne, Neuchâtel, Zurich, Bâle) et sera composé de trois membres : un massier, un trésorier et un secrétaire.

Pour le premier exercice le bureau siègera à Genève, et les membres suivants ont été nommés :

Massier: H. Juvet; Trésorier: H. Garcin; Secrétaire: C. Weibel.

Tous les anciens élèves de l'Ecole des Beaux-arts de Paris fixés en Suisse sont instamment priés de se faire inscrire.

L'art de bâtir les villes, par Camillo Sitte. Notes et réflexions d'un architecte, traduites et complétées par Camille Martin. Editeurs, Ch. Eggimann & Cie, Genève.

Les principes exposés par l'auteur de cet ouvrage sont déduits des nombreux exemples fournis par le Moyen-âge et la Renaissance, tout en tenant compte des progrès accomplis depuis lors en faveur de l'hygiène et de la circulation.

Il traite tour à tour les questions de l'extension des villes, de la forme et grandeur des places, de l'emplacement des édifices publics, de l'emploi des végétations dans les villes modernes, etc., et offre au praticien quelques exemples d'une nouvelle esthétique des villes. De nombreux croquis intercalés dans le texte représentent en plan et en perspective des places et sites pittoresques des anciennes villes d'Europe, qui servent à appuyer ces principes.

C'est en adaptant ainsi les principes des anciens aux besoins modernes qu'il nous expose plusieurs exemples de plans types de parcellements et de places publiques, et prouve ainsi qu'on peut, aujourd'hui encore, faire œuvre belle en réservant aux constructions, dans les plans d'extension, des espaces de terrain suffisants et en mettant dans le dessin des rues un peu plus d'art que n'en comporte le système rectangulaire.

Pour cela, il s'agit tout d'abord d'abolir complètement les principes régnant actuellement et d'enlever aux techniciens l'initiative de trancher les questions de goût sans raisonnement artistique, mais au seul moyen de la géométrie et pour la plus grande gloire de la ligne droite et de la symétrie.

En constatant que dans aucune des villes anciennes les principes de la symétrie et du damier, adoptés de nos jours dans les plans d'extension des villes, n'étaient en faveur, on peut admettre que ce n'est ni le hasard ni le caprice d'un individu qui ont créé autrefois de belles places et des rues pittoresques, mais bien le besoin de satisfaire à une tradition artistique.

Il est permis d'affirmer que, sans plan déterminé, nos ancêtres n'allaient cependant pas à l'aventure.

On est étonné, à la lecture de cet ouvrage et à la vue des nombreuses planches représentant des places et parties de villes anciennes qu'il contient, de l'oubli presque complet dans lequel sont tombés de nos jours les principes d'esthétique des époques anciennes.

Autrefois les formes des places et des rues étaient déterminées dans le but de produire un certain effet. Aujourd'hui ces dernières ne sont, dans la plupart des cas, que le résultat du parcellement d'un terrain à bâtir. On a le sentiment, à la vue du tracé d'un quartier nouveau, de la recherche à tout prix d'une forme régulière du terrain disponible à la construction.

Les systèmes de construction des villes sont actuellement: le système rectangulaire, le système rayonnant et le système triangulaire. Le but de chacun de ces systèmes est d'ordre purement technique, sans aucune valeur artistique, et leur idéal peut être défini par la tendance à obtenir le maximum de façades.

L'ordonnance banale de nos villes modernes est un résultat fatal de ces principes et de ces systèmes.

Ce n'est qu'en franchissant les étroites limites que nous tracent ces principes, nous dit M. Sitte, que nous parviendrons à introduire dans nos villes modernes un peu de goût et de pittoresque.

H. M.